Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec) J8Y 2T4 le mercredi 12 juin 2019 à 19 heures et à laquelle séance étaient présents :

Séance ordinaire
12 juin 2019

Monsieur Mario Crevier, président
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Madame Christiane Hallée, commissaire (circonscription #3)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire (circonscription #4)
Monsieur Christian Goulet, commissaire (circonscription #5)
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire (circonscription #9)
Monsieur Réjean Desjardins (circonscription #10)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire parent (EHDAA)

Étaient également présents :
Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications
Madame Isabelle Lemay, directrice adjointe, Service des ressources éducatives

Monsieur Martin Auger, directeur de l'École du Dôme

1.Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il salue le personnel de direction des établissements suivants :

- M. Martin Auger, directeur de l'École du Dôme.

Il offre ses plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher.

Les condoléances s'adressent à ***:***

- **Mme Sylvie Lamarre**, enseignante à l'École secondaire Mont-Bleu, pour le décès de son père **M. Michel Lamarre. M. Lamarre** est également le beau-père de **M. Dominique Riopel,** enseignant à l'École secondaire Mont-Bleu. Le décès de **M. Lamarre** est survenu le 18 mai 2019.

Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 02 minutes.

C.C.-18-19-216 Monsieur Frédéric Barbeau propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants aux nouveaux sujets :

10.1 Félicitations – Politique EHDAA.
10.2 Élargissement du chemin Pink.
10.3 Compostage, recyclage et déchets.
10.4 Félicitations – Gala pour les équipes sportives de l'École secondaire Mont-Bleu.

Adoptée à l'unanimité

2.Adoption du procès-verbal

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-18-19-217 Madame Anne DomPierre propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 29 mai 2019 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Suivis de la dernière séance

3. SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 29 mai 2019.

Les commissaires désirent qu'un suivi de la résolution C.C.-18-19-213 – Transport scolaire – École secondaire des Lacs, soit fait pour la séance du Conseil du 26 juin puisque le dossier est toujours en traitement.

4. Message de la présidence

4. MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

REPRÉSENTATIONS

30-31 mai 2019	Congrès de la FCSQ à Sherbrooke.
1er juin 2019	Assemblée générale de la FCSQ à Sherbrooke.
3 juin 2019	Gala régional Forces AVENIR. Présence de M. Mario Crevier, M. Jean-Claude Bouchard, Mme Nathalie Villeneuve.
5 juin 2019	Entrevue avec Le Droit concernant l'avenir de l'École secondaire Mont-Bleu.
8 juin 2019	Ordre du mérite scolaire à Gracefield.
9 juin 2019	Concert du Grand Orchestre Grande Rivière à la Maison de la culture de Gatineau pour venir en aide aux sinistrés des inondations.
10 juin 2019	Olympiques spéciaux à l'École secondaire des Lacs.

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Mai-juin 2019	Remise des Prix du commissaire.
Année scolaire 2019-20	Pelletée de terre pour les écoles 036, 040 et 041.
2 avril 2020	Souper de la Fondation CSPO.

Monsieur Mario Crevier précise qu'un rapport pour le congrès de la Fédération des commissions scolaires qui s'est tenu les 30, 31 et 1er juin derniers sera déposé à la prochaine séance du Conseil des commissaires.

5. Période d'intervention du public

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Intervention de Madame Karine Lauriault, parent.

Madame Karine Lauriault a présenté au Conseil des commissaires une pétition signée par plus de 636 personnes réclamant que la fratrie ait préséance sur le lieu de résidence lorsque la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) doit déplacer des enfants en situation de surplus et qu'une fois qu'un enfant est admis dans l'école désignée pour son bassin de population, qu'il ait priorité sur le lieu de résidence.

Madame Lauriault souhaite que la révision de la politique de gestion des surplus devienne une priorité pour la CSPO.

6.1 Adoption – Politique « Organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) » (40-12-20)

6.1. ADOPTION – POLITIQUE « ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES À RISQUE ET AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDAA) » (40-12-20)

Considérant la résolution C.C.-18-19-110, adoptée le 13 mars 2019 ;

Considérant que l'article 235 de la *Loi sur instruction publique* oblige la commission scolaire à adopter, après consultation, un politique en lien avec l'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) ;

Considérant la Politique de consultation (04-09-20) ;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité consultatif, Comité des services éducatifs, du Comité des services aux EHDAA et du Comité de parents en mars et avril 2019 ;

Considérant le dépôt de document le 24 avril 2019 au Comité paritaire et le retour de consultation effectué le 17 mai 2019 ;

Considérant l'approbation de la version finale par le Comité des services éducatifs le 28 mai 2019 ;

C.C.-18-19-218 Madame Chantale Lamoureux propose que soit adoptée par le Conseil des commissaires la version révisée de la Politique « Organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) » (40-12-20).

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Serge Lafortune propose que la section *12 Responsabilités* de la Politique soit modifiée comme suit :

12. RESPONSABILITÉS

L'élaboration et la révision de la présente Politique relèvent du Service des ressources éducatives de la commission scolaire alors que son application appartient conjointement au Service des ressources éducatives et à la direction de l'école.

Monsieur Alain Gauthier quitte la salle, il est 19 heures 20 minutes.

Monsieur Alain Gauthier revient à la salle, il est 19 heures 22 minutes.

6.2 Soumissions – Projet « Réfection du stationnement et de la cour d'école – Phase II – École des Rapides-Deschênes

6.2. SOUMISSIONS – PROJET « RÉFECTION DU STATIONNEMENT ET DE LA COUR D'ÉCOLE - PHASE II – ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES

Considérant la résolution de phase I, C.E.-18-19-015;

Considérant les termes de notre appel d'offres public No.18-19-232 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690-Maintien des bâtiments 2017-2018 ;

Considérant les problématiques dans le réseau sanitaire dans la cour des trois (3) immeubles de l'école ;

Considérant d'avoir un stationnement et cours d'école en bon état et sécuritaire sont des éléments essentiels à la sécurité de tous à l'école et au bon fonctionnement des activités éducatives ;

Considérant la demande de la clientèle scolaire pour améliorer l'état actuel du stationnement et la cour des trois immeubles de l'école ;

Considérant la recommandation de la firme Les consultants Yves Auger et Associées ;

Considérant la recommandation du Service des ressources matérielles ;

C.C.-18-19-219 Madame Christiane Hallée propose que le contrat relatif au Projet « Réfection du stationnement et de la cour d'école - Phase II - École des Rapides-Deschênes » soit accordé à la firme Les entreprises ROB & SYL, située au 1371, chemin Vanier, Gatineau (Québec) J9J 3J7, au montant de 543 406,00 $ (avant les taxes) soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Adoption – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) – 2019-2022

6.3. ADOPTION – PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (RDI) – 2019-2022

Considérant l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* indiquant que, chaque année, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) établit un plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

Considérant la résolution C.C.-18-19-170 adoptée par les membres du Conseil des commissaires le 24 avril 2019 afin de procéder à la consultation des instances concernées ;

Considérant les consultations effectuées auprès de la Ville de Gatineau et de la MRC des Collines ;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion de la CSPO ;

Considérant la recommandation COST-18-19-08 adoptée par le Comité de l'organisation scolaire et du transport le 5 juin 2019 afin de recommander au Conseil des commissaires d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

C.C.-18-19-220 Monsieur Alain Gauthier propose d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 comme présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Adoption – Actes d'établissement 2019-2020

6.4 ADOPTION – ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Considérant qu'en vertu des articles 40, 79, 101 et 110,1 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) doit consulter le Conseil d'établissement pour une modification ou une révocation de l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre ;

Considérant la résolution C.C.-18-19-171 adoptée par les membres du Conseil des commissaires le 24 avril 2019 afin de procéder à la consultation des instances concernées ;

Considérant qu'en vertu de l'article 193, 2e alinéa de la *Loi sur l'instruction publique*, le Comité de parents a été consulté sur les actes d'établissement ;

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité consultatif de gestion de la CSPO ;

Considérant la résolution COST-18-19-09 adoptée par le Comité de l'organisation scolaire et du transport le 5 juin 2019 afin de recommander au Conseil des commissaires d'adopter les actes d'établissements 2019-2020 ;

C.C.-18-19-221 Monsieur Serge Lafortune propose d'adopter les actes d'établissement 2019-2020 comme présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.5 Dépôt aux fins de consultation – Future École secondaire 040

6.5 DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION – FUTURE ÉCOLE SECONDAIRE 040 (SECTEUR AYLMER)

Considérant l'ouverture de l'École secondaire 040 en septembre 2020 dans le secteur urbain ouest du territoire de la commission scolaire ;

Considérant la nécessité de créer le bassin de population de la future École secondaire 040 ;

Considérant la nécessité de revoir le bassin de population de l'École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant la Politique de consultation (04-09-20) ;

Date	Actions	Responsables	Commentaires
5 juin 2019	• Présentation de l'état de la situation • Analyse des hypothèses • Recommandation au Conseil des commissaires pour consultation	Comité de l'organisation scolaire et du transport (COST)	
12 juin 2019	• Adoption d'une résolution afin de procéder à la consultation des instances concernées sur l'hypothèse retenue	Conseil des commissaires (CC)	Politique de consultation CSPO – 04-09-20 point 5.1 Priorisation d'un choix ou d'une hypothèse
18 juin 2019	• Présentation et consultation Comité de parents	D. G. Dir. adj. OST	Les commentaires seront acheminés à l'OST.
15 août 2019	• Présentation et consultation CCG	D. G. Dir. adj. OST	
17 septembre 2019	• Retour de consultation du CCG	D. G. Dir. adj. OST	Les commentaires seront acheminés à l'OST.
Septembre 2019	• Retour de consultation du Comité de parents	D. G. Dir. adj. OST	Les commentaires seront acheminés à l'OST.

Septembre 2019	Présentation de l'hypothèse retenue au Conseil d'établissement de l'École secondaire Grande-Rivière	Président du COST Président du Conseil des commissaires Commissaires des secteurs concernés D.G. Dir. adj. OST	Invitation aux membres des conseils d'établissement concernés Les commentaires seront acheminés à l'OST.
Semaine du 30 septembre 2019	Soirée d'information publique pour les résidents concernés	Président du COST Président du Conseil des commissaires Commissaires des secteurs concernés D.G. et Dir. adj. OST	Invitation aux parents concernés. Les commentaires seront acheminés à l'OST.
21 octobre 2019	• Dépôt au CCSEHDAA	D.G. Dir. adj. SRÉ	
Octobre-novembre 2019	• Préparation de la synthèse de la consultation; • Rapport d'analyse; • Recommandation pour le Conseil des commissaires.	OST	
6 novembre 2019	• Dépôt du rapport final et recommandation au Conseil des commissaires	Comité de l'organisation scolaire et du transport (COST)	
13 novembre 2019	• Présentation pour adoption au Conseil des commissaires	CC	

C.C.-18-19-222 Madame / Monsieur propose :

A. de procéder à la consultation des instances concernées (comité de parents, comité consultatif de gestion et conseils d'établissement) en vue de déterminer le bassin de population de la future École secondaire 040 et de modifier le bassin de population de l'École secondaire Grande-Rivière à compter du 1er juillet 2020, comme présenté dans le document *Création du bassin de la nouvelle école secondaire 040 dans le secteur ouest - Aylmer et modification du bassin de l'école secondaire Grande-Rivière à compter de 2020-2021* ;

B. de tenir une soirée d'information pour les résidents des secteurs visés ;

C. d'adopter l'échéancier comme présenté ;

D. de recommander la création du bassin de la future École secondaire 040 et de modifier le bassin de l'École secondaire Grande-Rivière ;

i. École secondaire 040

En partant de la rivière des Outaouais et à l'est de la rue Hemlock, en excluant les résidences de cette rue, se diriger vers le nord jusqu'au boulevard Lucerne. En utilisant le côté nord de ce boulevard, se diriger vers l'ouest jusqu'à la rue Frank-Robinson. Prendre cette rue vers le nord, en incluant les résidences du côté est de cette rue, jusqu'à la rue Principale, côté sud. Se diriger vers l'est jusqu'au boulevard Wilfrid-Lavigne, côté est. En incluant les résidences du côté est, suivre ce boulevard jusqu'au boulevard des Allumetières, côté sud. Prendre ce boulevard vers l'est jusqu'au boulevard des Grives. Se diriger en ligne droite vers le sud jusqu'au chemin d'Aylmer. Prendre ce chemin et le boulevard Alexandre-Tâché jusqu'à la hauteur de la rue Royale. Se diriger vers le sud, en incluant les résidences de cette rue et celles de la rue de la Rivière, jusqu'au boulevard Lucerne. Tracer une ligne le long de la rivière des Outaouais jusqu'à l'est de la rue Hemlock.

ii. École secondaire Grande-Rivière

Le bassin de population de cette école est délimité à l'ouest par la limite de la commission scolaire et au sud par la rivière des Outaouais jusqu'à la hauteur de la rue Hemlock. Cette rue vers le nord jusqu'au boulevard Lucerne, les résidences du côté sud de cette rue étant incluse dans le bassin. Ce boulevard jusqu'à la rue Frank-Robinson, côté ouest. Se diriger au nord jusqu'à la rue Principale, en incluant les résidences du côté ouest de la rue Frank-Robinson dans le bassin. Prendre le côté nord de la rue Principale jusqu'au boulevard Wilfrid-Lavigne côté ouest. Se diriger au nord jusqu'au boulevard des Allumetières, en incluant les résidences du côté ouest du boulevard Wilfrid-Lavigne dans le bassin.

En partant du coin nord-ouest du boulevard des Allumetières, se diriger vers l'est jusqu'au chemin Vanier. Se diriger vers le nord jusqu'au chemin Pink, en incluant les résidences situées du côté ouest du chemin Vanier, de même que celles de la rue des Roches et du croissant Kilroy. Du côté nord du chemin Pink, se diriger vers l'est jusqu'à la rue Vernon. Suivre cette rue et son prolongement imaginaire vers le nord jusqu'à l'intersection des chemins de la Montagne et Cook. Prendre le chemin de la Montagne jusqu'à la route 148, tout en incluant les résidences situées entre ce chemin et les limites du parc de la Gatineau.

Les bassins actuels des immeubles Notre-Dame-de-la-Joie et Sainte-Marie sont aussi inclus dans le bassin de l'École secondaire Grande-Rivière.

Note :
À moins d'indication contraire, les résidences des rues et boulevards mentionnés dans les descriptions des bassins de population sont incluses dans le bassin décrit.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Jean-Claude Bouchard quitte la salle, il est 19 heures 33 minutes.

Monsieur Jean-Claude Bouchard revient à la salle, il est 19 heures 34 minutes.

Madame Chantale Lamoureux quitte la salle, il est 19 heures 34 minutes.

Madame Chantale Lamoureux revient à la salle, il est 19 heures 36 minutes.

6.6 Soumissions – Projet « Fourniture et installation d'un mur amovible » École Côte-du-Nord

6.6 SOUMISSIONS – PROJET « FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN MUR AMOVIBLE » ÉCOLE CÔTE-DU-NORD

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No.18-19-234 ;

Considérant les besoins d'aménagement émis par la direction de l'école ;

Considérant l'analyse de conformité des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

Considérant la recommandation du Service des ressources matérielles :

C.C.-18-19-223 Madame Marthe Nault propose que le contrat relatif au projet « Fourniture et installation d'un mur amovible » - École Côte-du-Nord soit accordé à la firme Construction team KX, située au 248, rue Duvernay, Gatineau (Québec) J8P 2P6, au montant de 41 917,00 $ (avant les taxes) soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Serge Lafortune propose de retirer le 4e considérant.

6.7 Soumissions – Projet « Fourniture de banc d'essai didactique – École des métiers spécialisés Asticou »

6.7. SOUMISSIONS – PROJET - « FOURNITURE DE BANC D'ESSAI DIDACTIQUE – ÉCOLE DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ASTICOU »

Considérant les besoins en approvisionnement pour le département de mécanique automobile à l'École des métiers spécialisés Asticou ;

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 18-19-188 ;

Considérant l'analyse de conformité des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

Considérant la recommandation du Service des ressources matérielles ;

C.C.-18-19-223 Madame / Monsieur propose que le contrat relatif au projet « Fourniture de banc d'essai didactique - École des métiers spécialisés Asticou » soit accordé à l'entreprise Consulab Educatech Inc., située au 4210, rue Jean-Marchand, Québec (Québec) G1C 1Y6 , au montant de 79 712,00 $ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Frédéric Barbeau propose de retirer le 4e considérant.

6.8 Modification au contrat – Ordre de changement No.1 – Projet « Travaux d'aménagement d'un terrain de soccer-football à surface synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière »

6.8. MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT NO. 1 – PROJET « TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE »

Considérant la résolution C.C.-17-18-041 adoptée le 8 novembre 2017 ;

Considérant que la phase III du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES) viendra à échéance le 14 août 2019 ;

Considérant l'autorisation du MEES de prolonger l'échéance des travaux au 31 décembre 2019 ;

Considérant la soumission de l'entrepreneur au dossier ;

Considérant la recommandation du Service des ressources matérielles ;

C.C.-18-19-224 Monsieur Frédéric Barbeau propose d'accepter la modification au contrat – Ordre de changement No. 1 relatif au projet « Travaux d'aménagement d'un terrain de soccer-football à surface synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière » de l'entrepreneur général POLANE Inc. situé au 621, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4, au montant de 17 3880,50 $ (avant taxes).

Montant initial du contrat	Montant Ordre de changement nº 1	Total
1 274 356,73 $	173 880,50 $	**1 448 237,23 $**

Adoptée à l'unanimité

6.9 Nomination – direction adjointe – École des métiers spécialisés Asticou

6.9. NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE – ÉCOLE DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ASTICOU

ÉTAT DE LA QUESTION :
Processus de sélection du poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École des métiers spécialisés Asticou auquel messieurs Mario Crevier et Gilbert Couture ont participé à titre de représentants du Conseil des commissaires au comité de sélection.

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École des métiers spécialisés Asticou ;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les entrevues tenues ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ;

C.C.-18-19-225 Monsieur Gilbert Couture propose que Monsieur Bobby Lavoie, directeur adjoint à l'École du Lac-des-Fées et à l'École du Plateau, soit nommé directeur adjoint à l'École des métiers spécialisés Asticou à compter du 1er juillet 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

Madame Nathalie Villeneuve quitte la salle, il est 20 heures 7 minutes.

6.10 Appels d'offres sur invitation – Projet « Fourniture et installation de mobilier pour bibliothèque »

6.10. APPELS D'OFFRES SUR INVITATION – PROJET « FOURNITURE ET INSTALLATION DE MOBILIER POUR BIBLIOTHÈQUE »

Considérant les besoins émis par le Service des ressources éducatives pour l'aménagement de bibliothèques ;

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No.18-19-220 ;

Considérant que ledit projet pour l'École du Lac-des-Fées est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 – Maintien des Bâtiments 2018-2019 ;

Considérant que ledit projet pour l'École Parc-de-la-Montagne est prévu dans le cadre de l'agrandissement ;

Considérant que ledit projet pour l'École de la Forêt et l'Immeuble de la Petite-Ourse est prévu dans le budget de la construction neuve ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.C.-18-19-226 Monsieur Serge Lafortune propose que le contrat relatif au projet « Fourniture et installation de mobilier pour bibliothèque » soit accordé à la firme Art Woods située au 156, Promenade du Portage, Gatineau (Québec) J8X 4B6, au montant de 49 653,33 $ (avant taxes) soumission la plus basse conforme.

ÉCOLE	TOTAL AVANT TAXES
École Lac-des-Fées	4 206,97 $
Immeuble de la Petite-Ourse	25 821,24 $
École de la Forêt	10 522,70 $
École Parc-de-la-Montagne	9 102,42 $
Total avant taxes	**49 653,33 $**

Adoptée à l'unanimité

Madame Nathalie Villeneuve revient à la salle, il est 20 heures 9 minutes.

6.11 Félicitations – École secondaire des Lacs

6.11. FÉLICITATIONS - ÉCOLE SECONDAIRE DES LACS

C.C.-18-19-227 Monsieur Réjean Desjardins propose que des félicitations soient adressées aux élèves de l'École secondaire des Lacs qui ont reçu des honneurs lors du gala du RSEQ Outaouais le 22 mai 2019.

Lily-Rose Beausoleil et Yuri Belleville ont remporté les honneurs en tant qu'athlètes ayant démontré une persévérance académique et sportive. Yuri était également en nomination au gala provincial le 31 mai à Québec.

L'équipe de futsal benjamine division 3 a reçu la bannière de l'équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive. Les athlètes : Madex Proulx, Danyk Quesnel-Girard, Louis-Charles Girard, Jeremy Laforest, Nathan Quesnel-Girard, Anthony Lefebvre, Alexis Chartrand, Jérémie Drapeau, Alexi Fleury-Héroux, Devon Laflamme et Maxim Pelletier de même que l'entraîneur de l'équipe Charles Tousignant sont très fiers de cet honneur.

Kassia Liard a été nommé comme ambassadrice de l'éthique sportive de l'école.

Charlotte Guénette était en nomination dans la catégorie - Élève athlète féminine de 5e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.

Félicitations à tous les participants.

Adoptée à l'unanimité

6.12 Félicitations à Madame Nadine Peterson

6.12. FÉLICITATIONS À MADAME NADINE PETERSON

C.C.-18-19-228 Monsieur Mario Crevier, au nom du Conseil des commissaires, propose que des félicitations soient adressées à Madame Nadine Peterson, directrice adjointe à la direction générale de la CSPO pour sa nomination au poste de directrice du Projet CAR (Collaborer-Apprendre-Réussir).

L'intérêt marqué de Madame Peterson pour les pratiques efficaces en éducation, appuyées par la recherche, son dévouement et son expérience dans le milieu de l'éducation font d'elle la candidate idéale.

Il ne fait nul doute que cette nomination aura des retombées positives pour la CSPO, son personnel et ses élèves.

Bravo Madame Peterson et beaucoup de succès dans vos nouvelles fonctions.

Adoptée à l'unanimité

7. Rapport du directeur général

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour,

Vous recevez le rapport mensuel de la Direction générale.

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- Tous les élèves (FGJ, FGA, FP) peuvent maintenant s'inscrire en ligne sur le site du MEES afin d'obtenir leurs résultats et s'assurer de l'obtention de leur diplôme.
- Adoption le 6 juin du projet de loi n° sur la gratuité scolaire.
- Approbation le 6 juin des règles budgétaires amandées de fonctionnement pour

les années 2018-2019 à 2020-2021 et d'investissement pour les années scolaires 2017-2018 à 2021-2022.

- Semaine québécoise de l'orientation du 4 au 8 novembre 2019.

NOUVELLES CSPO

- Nomination de madame Nadine Peterson, DGA à la CSPO, à la direction du Projet CAR parrainée par la Fondation Lucie et André Chagnon.
- Le 30 mai, démission de la personne responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSPO, madame Manon Chénier.
- Nomination par intérim de madame Mélanie Larose à l'École Sant-Jean-Bosco et l'École du Dôme pour 2019-2020.

REPRÉSENTATIONS

30-31 mai 2019	Congrès de la FCSQ à Sherbrooke.
3 juin 2019	Gala régional Forces Avenir au secondaire où une élève persévérante de l'École secondaire Grande-Rivière et un projet engagé de l'École secondaire de l'île ont été retenus pour la finale québécoise d'octobre prochain.
8 juin 2019	Soirée de l'Ordre du mérite scolaire à Gracefield.
8 juin 2019	Spectacle du Grand Orchestre Grande-Rivière à la Salle Odyssée.

Jean-Claude Bouchard, directeur général

8. Rapport du Comité de parents

8. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents a ajouté une réunion extraordinaire pour participer aux consultations du bassin de la future École secondaire 040.

9 Rapport du Comité consultatif des services EHDAA

9. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES EHDAA

Aucun rapport n'est déposé.

10. Nouveaux sujets

10. NOUVEAUX SUJETS

10.1 Félicitations – Politique EHDAA

10.1 FÉLICITATIONS – POLITIQUE EHDAA

C.C.-18-19-229 Madame Chantale Lamoureux propose que des félicitations soient adressées à Madame Isabelle Lemay, directrice adjointe du Service des ressources éducatives (SRÉ) et à son équipe composée de Madame Anick Leclerc, psychoéducatrice, Madame Judith Lavigne, psychoéducatrice, Monsieur Alexandre Bélanger, psychologue, Madame Marie-Josée Marquis, Madame Chantal Desmarais, conseillère pédagogique et Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du SRÉ, qui ont travaillé à l'élaboration de la Politique « Organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) » (40-12-20).

Adoptée à l'unanimité

10.2 Élargissement du chemin Pink

10.2 ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN PINK

Madame Nathalie Villeneuve indique que suite à l'annonce du début des travaux d'élargissement du chemin Pink à la rentrée scolaire 2019, un suivi auprès de la Ville de Gatineau est demandé quant à l'ajout d'un 2e brigadier à l'intersection du chemin Pink et de la rue de la Gravité.

10.3 Compostage, recyclage et déchets

10.3 COMPOSTAGE, RECYCLAGE ET DÉCHETS

Madame Nathalie Villeneuve indique que ce serait intéressant que des bacs de compostage, recyclage et déchets soient utilisés à la salle du conseil au Centre Mgr Beaudoin.

10.4 Félicitations – Gala pour équipes sportives de l'École secondaire Mont-Bleu

10.4 FÉLICITATIONS – GALA POUR LES ÉQUIPES SPORTIVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

C.C.-18-19-230 Madame Francine Lorange propose que des félicitations soient adressées à toutes les personnes qui ont contribué au succès des équipes sportives de l'École secondaire Mont-Bleu.

Adoptée à l'unanimité

11. Correspondance et dépôt de documents

11. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1. DÉPÔT DU BILAN DU COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019

Le Comité des services éducatifs dépose son bilan pour l'année 2018-2019.

BILAN DU COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019		
TOUS LES MEMBRES AYANT SIÉGÉ EN 2018-2019	M. Mario Crevier, président de la CSPO Mme Christiane Hallée, présidente M. Jean-Claude Bouchard, DG Mme Nadine Peterson, DGA M. Stéphane Lacasse, directeur, SRÉ M. Gilbert Couture, commissaire M. Antoine Gomis, commissaire, parent primaire M. Serge Lafortune, commissaire Mme Anne DomPierre, commissaire parent primaire Mme Chantale Lamoureux, commissaire parent EHDAA M. Frédéric Barbeau, commissaire	Mme Inji Kamel, directrice adjointe, École secondaire de l'Île Mme Annick Ranger, représentante du Comité de parent (P) Mme Josée Henley, directrice, École du Grand-Boisé Mme Nadia Corneau, directrice CEAPO M. René Laprise, représentant du Comité de parent (S) Mme Stéphanie Imbault (démission)
LES RENCONTRES	• 17 octobre 2018 • 27 novembre 2018 • 30 janvier 2019	• 20 mars 2019 • 22 mai 2019
PRIORITÉS D'ACTION POUR 2018-2019	Poursuivre le mandat actuel du comité : 1. S'informer et discuter du processus d'implantation, d'appropriation ou de consolidation du Régime pédagogique, de la Loi sur l'instruction publique, de l'instruction annuelle et autres règlements ministériels; 2. Présenter et échanger sur la mise en œuvre des services éducatifs dans nos écoles; 3. Assurer le suivi des dossiers confiés par le conseil des commissaires et formuler des recommandations.	
LES TRAVAUX ET SUJETS TRAITÉS	• Bilan du comité • Calendrier scolaire 2019-2020[1] • Cours d'été • Élèves en douance • Enseignement à la maison • Instruction annuelle • Mandat du comité[2] • Offre de service dans nos écoles secondaires • Élèves TDAH	• Plan de travail du comité services éducatifs[2] • PEVR/Projet éducatif • Politique culturelle[2] • Politique EHDAA[2] • Régime pédagogique • Stratégie numérique • Transition des élèves : Accueil vers classe régulière
LES RECOMMANDATIONS AU CONSEIL DES COMMISSAIRES	Propositions des sujets à retenir pour l'an prochain : - Suivi sur les élèves en douance - Frais exigés aux parents - Calendrier scolaire 2020-2021 - Instruction annuelle - Plan d'action du SRÉ - Statistiques sur la réussite - Cours d'été	

12 Levée de la séance

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-18-19-231 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 33 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Période d'intervention du public
6. DOSSIERS
- **6.1.** Adoption – Politique « Organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) » (40-12-20)
- **6.2.** Soumissions – Projet « Réfection du stationnement et de la cour d'école – Phase II – École des Rapides-Deschênes
- **6.3.** Adoption – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) – 2019-2022
- **6.4.** Adoption – actes d'établissement 2019-2020
- **6.5.** Dépôt aux fins de consultation – Future École 040
- **6.6.** Soumissions – Projet - « Fournitures et installation d'un mur amovible » - École Côte-du-Nord
- **6.7.** Soumissions – Projet – fourniture de banc d'essai didactique – École des métiers spécialisés Asticou
- **6.8.** Modification au contrat – Ordre de changement No. 1 – Projet « Travaux d'aménagement d'un terrain de soccer-football à surface synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière »
- **6.9.** Appels d'offres sur invitations – Projet « Fourniture et installation de mobilier pour bibliothèque »
- **6.10.** Félicitations – École secondaire des Lacs
- **6.11.** Félicitations à Madame Nadine Peterson

7. Rapport du directeur général
8. Rapport du Comité de parents
9. Rapport du Comité consultatif des services aux EHDAA
10. Nouveaux sujets
- **10.1** Félicitations Politique EHDAA
- **10.2** Élargissement du chemin Pink
- **10.3** Compostage, recyclage et déchets
- **10.4** Félicitations – Gala pour les équipes sportives de l'École secondaire Mont-Bleu

11. Correspondance et dépôts de documents
- 11.1 Dépôt du bilan du Comité des services éducatifs 2018-2019

12. Levée de la séance